



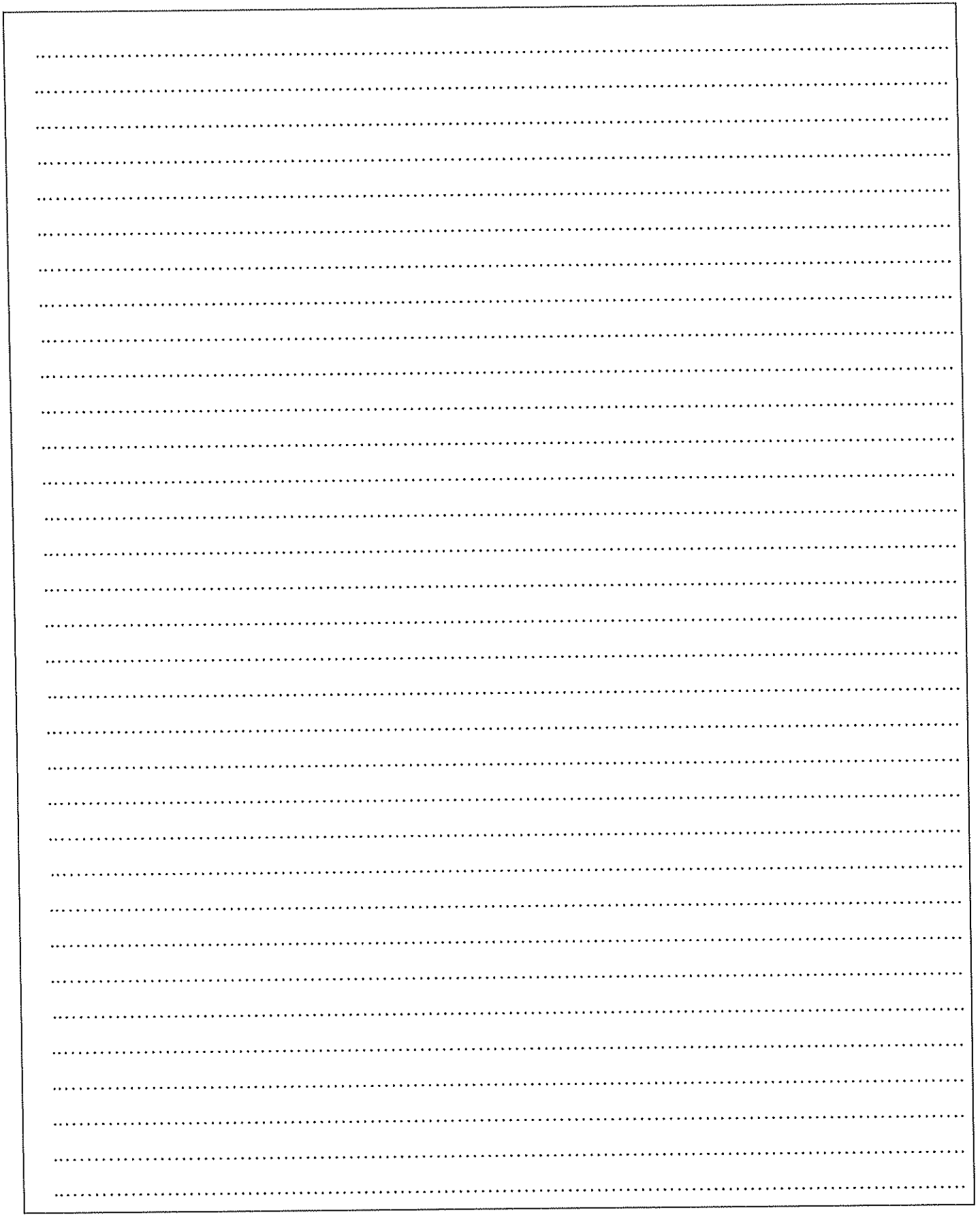
2. Le citoyen anglais Anthony Hopeful décède à Bruxelles où il résidait depuis vingt ans avec son épouse belge. Ils ont trois enfants sains de corps et d'esprit qui habitent en Belgique et un fils handicapé mental confié pour toute sa vie à une institution. Après le décès, un testament olographe refait surface aux termes duquel, selon une coutume anglaise, chacun des trois enfants reçoit une part représentant un quart de la succession, à l'exception de l'enfant handicapé qui est déshérité. Le quart de ce dernier est apporté dans un trust logé auprès de la Banque Barings à Londres, où un droit d'entrée est payé, avec un fidéicommissaire pour que tous les frais sérieux et justifiés exposés par l'institution en faveur de l'enfant soient payés largement, et avec un deuxième fidéicommissaire *de résiduo* qui aura pour effet que le surplus sera partagé de manière égale entre les trois autres enfants ou leurs ayants droit après le décès de l'enfant handicapé.

Quelle attitude adoptez-vous face à ce testament ?

A large rectangular area with horizontal dotted lines for writing a response.



4. Que savez-vous au sujet du “petit renvoi” et du “grand renvoi” dans un acte notarié ? Pourriez-vous donner les explications nécessaires et indiquer comment ils doivent être insérés dans l’acte.



This section is a large, empty rectangular box with a solid black border. Inside the box, there are approximately 30 horizontal dotted lines spaced evenly apart, providing a guide for writing the response to question 4.





